

le president de la v république est il intouchable?

Par **minda**, le **29/01/2006** à **02:50**

je voudrais savoir est ce qu'on entend dans cette question la responsabilité penale ou l'irresponsabilité politique
je vous remercie

Par **jeeecy**, le **29/01/2006** à **05:59**

aurais-tu deja une idee de ce qu'on entend par cela?

merci

Jeeecy

Par **minda**, le **29/01/2006** à **12:19**

je pensais a la responsabilité penale ainsi que la responsabilté de fait c'est a dire devant les electurs et electons legislative dconc un plan en oui mais I Le ppresident est irresponsable penalement durant son mandat
Il mais une responsabilité de fait se degage de la pratique

je me trompe ou pas?

Par **jeeecy**, le **29/01/2006** à **16:29**

alors pour la methode il te faut d'abord les idees puis le plan

un plan sans idées ne sert à rien...

donc peux tu expliquer ce que tu comptes mettre dans tes parties?

Merci

Par minda, le 29/01/2006 à 16:54

I Le Président est pénalement irresponsable lors de son mandat

a) principe posé par l'article 68

b) affirmation par les textes du conseil constit et cour de cassation

II) Une responsabilité politique devant le peuple

a) le referendum transformé en question de confiance

b) les elections légisaltives

la problématique: comment se manifeste la responsabilité du president sous la v republique?

Par minda, le 29/01/2006 à 16:59

en fait je veux dire d'accord pénalement il est irresponsable mais étant donné qu'il tire sa légitimité du peuple grâce à son élection il est quand même responsable devant le peuple qui lors de referendum ou élection législative on voit si le peuple est d'accord avec sa politique menée